

L'EPAMSA AU MIPIM 2023

Du 14 au 17 mars, l'EPAMSA vous donne rendez-vous au salon du MIPIM à Cannes, le marché international des professionnels de l'immobilier.

Au sein du pavillon Grand Paris qui réunit l'ensemble des opérateurs franciliens coordonné par Choose Paris Region (Espace Croisette - C3), l'EPAMSA présentera ses grands projets ainsi que ses opportunités foncières et immobilières, parmi lesquelles, ses deux principaux quartiers d'activités au potentiel de développement unique aux portes du Grand Paris : l'Écopôle Seine Aval, dédié aux filières bois et matériaux biosourcés, et Mantes Innovaparc, le long de l'axe Seine Paris-Normandie, dont le Parc Spirit du Mantois fera l'objet d'une présentation sur notre stand, le mercredi 15 mars à 15h.

L'EPAMSA interviendra également lors de deux conférences consacrées à des sujets centraux pour notre territoire, l'Axe Seine et les friches industrielles :

- mercredi 15 mars à 16h30 : « Logistique fluviale et nouveaux pôles d'activités : des opportunités au fil de la Seine » ;
- jeudi 16 mars à 15h30 : « Le recyclage urbain, créateur de valeur écologique et immobilière ».

Ce nouveau numéro de la lettre d'information reflète également l'actualité des derniers mois de notre établissement. L'offre de logements s'étoffe en Seine Aval avec la signature en décembre de deux actes de vente, l'un avec Promo Gerim pour la réalisation de 85 logements et d'un socle commercial en entrée de quartier des Hauts de Rangiport à Gargenville et l'autre avec Ogic pour un programme, à Carrières Centralité, d'une soixantaine de logements doté d'ambitions et de performances environnementales fortes en anticipant notamment le niveau d'exigence 2025 de la RE2020, ce qui sera une première!

Une année 2022 qui affiche un record de cessions de charges foncières et participe à un résultat exceptionnel, le meilleur depuis la création de l'OIN il y a quinze ans !

Actualités

HAUTS DE RANGIPORT CARRIÈRES CENTRALITÉ L'EPAMSA signe deux actes de vente pour la réalisation d'environ 150 nouveaux logements

Début décembre, l'EPAMSA et Promo Gerim ont signé l'acte de vente du lot J du quartier des Hauts de Rangiport à Gargenville pour la réalisation de 85 logements et d'un socle commercial de 830 m² en rez-de-chaussée. Réalisé avec les agences Lanctuit Architectes et Endroits en vert, ce programme viendra s'intégrer avec harmonie dans le tissu urbain existant et permettra de créer une porte d'entrée dynamique et accueillante pour ce quartier résidentiel.





À Carrières-sous-Poissy, Ogic réalisera une soixantaine de logements individuels, collectifs et intermédiaires sur le lot P7C suite à la signature de l'acte de vente fin décembre. Dans le secteur de Pissefontaine de la ZAC Carrières Centralité, ce programme est conçu par l'agence Oyapock et le paysagiste Terabilis sur le principe de l'architecture évolutive en valorisant l'utilisation de matériaux biosourcés et bas carbone. Doté d'ambitions et de performances environnementales fortes, il anticipe notamment le niveau d'exigence 2025 de la RE2020.

MANTES UNIVERSITÉ Des avancées présentées en réunion d'information

Les riverains du quartier Mantes Université étaient nombreux lors de la réunion d'information organisée par la Mairie de Mantes-la-Ville et l'EPAMSA le 15 décembre dernier. L'objectif : faire un point d'étape sur l'avancement de ce quartier en pleine mutation. Le parc paysager prendra bien place sur la parcelle voisine de l'équipement sportif Aquasport et le futur groupe scolaire y sera implanté à proximité. Cette réunion a également été l'occasion d'évoquer les études de circulation en cours et les besoins futurs en stationnement, les grandes orientations du futur pôle d'échange multimodal EOLE ainsi que l'évolution du projet global d'aménagement vers plus d'équipements et de services à la population.

VAL FOURRÉ Des travaux d'urbanisme transitoire pour le site Lavoisier

Le 24 janvier dernier, lors d'une réunion d'information, la Mairie de Mantes-la-Jolie et l'EPAMSA ont présenté aux propriétaires et commerçants du centre commercial les aménagements d'urbanisme transitoire, en présence de la Région Île-de-France et du syndic des copropriétaires qui financent ce projet. Prévus au printemps, ces travaux sur la partie anciennement incendiée vont permettre de sécuriser le site, soutenir l'activité des commerces tout en créant un nouveau lieu de sociabilité, tourné vers l'art urbain, pour les habitants du quartier.



GOUVERNANCE : de nouveaux membres au sein du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'EPAMSA qui s'est tenu le 28 novembre dernier a accueilli quatre nouveaux administrateurs représentant l'État : Pascal Courtade, Préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du Préfet des Yvelines, Jean-Louis Amat, Sous-Préfet de Mantes-la-Jolie, Philippe Dufresnoy, Directeur départemental des Finances Publiques et Sylvain Reverchon, Directeur départemental des Territoires des Yvelines.

PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.EPAMSA.FR











